

### Équipe éditoriale :

Nicolas Chavalard et Annick Bouchot.

### Siège social :

23 Les Mûriers

71600 Saint-Léger-lès-Paray

Tél : 03 85 81 32 51.

### Contact :

comores.horizon@laposte.net

Tél : 06 77 38 39 74

### Site internet :

www.comores-horizon.org

### ÉDITO

Après de longs mois d'hésitation puis de préparation, le gouvernement comorien aidé de troupes de l'Union Africaine a lancé ses premières opérations militaires mi mars. Très rapidement, Anjouan était sous contrôle. Le souhait d'organiser des élections en mai semblait annoncer une fin imminente de ce conflit. Reste maintenant à retrouver le colonel Bacar.

**Nicolas Chavalard**

## Crise à Anjouan

Fin janvier, la situation était toujours tendue. D'un côté le gouvernement de Bacar parlait d'indépendance en cas d'attaque et affirmait sa volonté de résister par les armes. De l'autre, dans son allocution au Xe sommet des chefs d'État africains qui s'est tenu à Adis Abeba, Sambi le président de l'Union des Comores s'est dit prêt à intervenir militairement à Anjouan pour restaurer, de manière durable, l'autorité de l'État Comorien sur une portion de son territoire.

Début février, l'essentiel des troupes se trouvaient à Mohéli, l'autre île de l'Union des Comores la plus proche d'Anjouan, ce qui signifiait l'imminence de l'intervention de l'armée comorienne. L'Union Africaine tout comme la France se sont déclarés prêts à apporter leur soutien militaire et logistique au gouvernement de l'Union des Comores. Puis le mardi 19 février et pour la troisième fois en cinq mois, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a décidé de prolonger de deux mois les sanctions contre le régime « illégal » du président de l'île d'Anjouan aux Comores, Mohamed Bacar, initialement prises le 10 octobre 2007, et prorogées les 26 novembre 2007 (pour deux mois) et 21 janvier 2008 (pour un mois).

Une mission internationale de médiation, composée des représentants de l'Union africaine (UA), de la Ligue des États arabes, de l'Afrique du Sud, de la France et des États-unis, s'est rendue à Anjouan mercredi 27 février afin de discuter avec le président autoproclamé de l'île Mohamed Bacar. Il s'agissait, selon l'Union africaine, de l'ultime tentative. Malheureusement, la délégation a fait état du refus catégorique du chef de la rébellion de se soumettre aux conditions de la communauté internationale.

Les autorités de l'Union des Comores ont l'intention d'arrêter et de traduire en justice le président de l'île d'Anjouan, Mohamed Bacar, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. En effet, plusieurs cas de torture et de répression ont été avérés grâce à des témoignages.

Tout au long du mois de mars, des soldats de Tanzanie, du Soudan, de la Libye sont arrivés à Moroni pour préparer l'opération militaire. L'armée rassemblerait entre 1000 et 1500 soldats tandis que le colonel Bacar disposerait de 600 à 800 hommes. Tout en affirmant sa volonté de se résister, le colonel Bacar a déclaré ne pas rejeter l'idée d'une négociation. Finalement, le gouvernement de l'Union des Comores a rejeté la proposition faite par le colonel Bacar de faire de l'Union des Comores une confédération octroyant plus d'autonomie aux trois îles. Puis les premières opérations militaires ont été menées contre les forces du colonel Bacar à la mi mars dans la région de Domoni.

Le gouvernement de l'Union des Comores a ensuite annoncé qu'il prévoyait d'organiser une élection présidentielle en mai à Anjouan pour remplacer l'actuel président de cette île. Mardi 25 mars, l'armée comorienne, appuyée par des troupes de l'Union africaine, annonçait avoir pris le contrôle de l'île sécessionniste d'Anjouan. L'armée traque désormais Bacar et ses hommes.

# Politique / Economie

## **Signature des documents de stratégie au sommet Europe Afrique de Lisbonne**

Le document de stratégie pays et le programme indicatif national pour le 10e Fonds Européen de Développement ont été signés le 9 décembre 2007 à Lisbonne entre l'Union des Comores et la Commission européenne. Cette stratégie conjointe prévoit l'allocation de 45 millions d'euros pour la période 2008 - 2013 en ressources programmables et 3,1 millions d'euros pour couvrir des besoins imprévus. Elle est principalement orientée vers les deux domaines suivants : Infrastructures de transport et Éducation, essentiels à relancer la croissance économique du pays (réhabilitation des voies de communication vitales pour le pays et désenclavement de localités encore isolées).

## **Dénonciation de l'instrumentalisation de l'appareil judiciaire**

Mi janvier, quatre avocats du barreau de Moroni ont vivement dénoncé l'immixtion du gouvernement comorien dans le fonctionnement de la justice lors d'une conférence de presse. Ils ont notamment déclaré qu'ils voulaient « une transparence absolue de la justice et le respect strict de règles de la procédure ».

## **Une manifestation anticoloniale pour fêter le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Constitution française**

Plusieurs mouvements comoriens ont appelé à une manifestation de solidarité avec les indépendantistes et anticolonialistes pour fêter à leur manière le cinquantième anniversaire de la Constitution française qui instaura la Ve République. Ces différentes organisations (Caac-Comores, Sos Démocratie Comores, Aistke (Kanake), Plateforme Panafricaine, La Semaine Anticoloniale) ont donné rendez-vous samedi 16 février sur la place des Droits de l'Homme au Trocadéro de 14 à 17 heures.

## **Colloque de la C.O.I.**

La Commission de l'Océan Indien, C.O.I., organise un colloque du 4 au 6 mars prochains sur le thème « Mondialisation et Intégration régionale : l'avenir de la COI » à Mahé aux Seychelles. Les discussions s'articuleront principalement autour de la coopération régionale et commerciale entre les États membres de la commission (Comores, Madagascar, Maurice, Réunion et Seychelles). L'objectif final du Colloque consiste à élaborer et à valider des recommandations dans l'intérêt de tous les pays membres avant de les soumettre au prochain Conseil des ministres de la COI qui se tiendra les 27 et 28 mars.

## **La MIPREDA condamne le conflit des Comores**

La mission de paix des premières dames d'Afrique (MIPREDA), qui s'est réunit à Brazzaville du 12 au 15 février dans le cadre de sa 6ème assemblée générale a fermement condamné les conflits qui déchirent les Comores à travers la "Déclaration de Brazzaville".

## **La Ma-mwé réclame ses impayés à l'État pour cesser les délestages**

Une réunion décisive s'est tenue fin février au ministère de l'Énergie entre les techniciens de ce département, ceux des Finances, les Hydrocarbures et la société nationale d'eau et d'électricité des Comores (la Ma-mwé). Cette rencontre au sommet devait décider de l'avenir de la Ma-mwé et par ricochet, du sauvetage d'une économie comorienne exsangue, prise au piège des délestages intempestifs de l'unique distributeur d'énergie dans le pays. La direction de la société nationale d'eau et d'électricité au bout des ses forces alors qu'elle n'arrive pas à s'acquitter de ses obligations envers la Société des hydrocarbures (SCH), son principal fournisseur de carburant, va proposer un plan de sortie de crise.

# Environnement

## Un projet pour sauvegarder le coelacanthe

L'association pour la Préservation du Gombessa (coelacanthe) a officiellement lancé son projet de Centre de Conservation du Coelacanthe et de son Environnement jeudi 20 mars lors d'une cérémonie officielle. Cette espèce apparue il y a environ 400 millions d'années qu'on croyait disparue a refait surface en 1938 quand un coelacanthe a été pêché en Afrique du Sud 1938. C'est aux Comores où se trouve la population de coelacanthes la plus viable et la mieux connue. La population de coelacanthes aux Comores est estimée à moins de 500 individus. Ce projet doit faire disparaître la menace de déclin de cette population liée à la pêche accidentelle avec ligne de fond.

# Politique / Economie

## Le collectif Migrants-Mayotte s'insurge face au projet de loi de M. Estrosi

Le secrétaire d'État à l'Outre-mer Christian Estrosi a évoqué vendredi 22 février sur France 2 « une décision exceptionnelle » concernant l'île de Mayotte uniquement. Il envisagerait l'adoption d'une mesure qui ferait, selon lui, que « tout enfant né de parents en situation irrégulière » ne pourrait plus « réclamer » la nationalité française. Dans ce contexte, le Collectif Migrants-Mayotte a rapidement réagi en demandant au secrétaire d'État à l'Outre-mer de revoir son projet qui n'aurait d'autre effet que de stigmatiser une fois de plus les populations « étrangères » vivant à Mayotte, et de tromper les Mahorais en leur faisant croire que la suspension du droit du sol ralentirait l'immigration clandestine. Cette mesure ne ferait que précariser des populations déjà très vulnérables, et mettre à mal un des fondements de la République.

## Rencontre professionnelle du textile

La deuxième édition des Entretiens textiles de l'océan Indien (ETOI) se tiendra du 26 au 28 mars à Madagascar. Deux cents participants sont attendus à ce rendez-vous. Ils sont issus de neuf pays : Madagascar, Maurice, Seychelles, Comores, Afrique du Sud, Mali, Burkina Faso, France et la Grande-Bretagne.

## Grève dans l'éducation

La grève des enseignants du secondaire persiste depuis un mois. Fin février, M. Adabi, ministre de l'éducation de l'île autonome de Ngazidja, a rencontré le syndicat national des professeurs comoriens avec comme objectif de trouver un compromis pour la reprise du travail des professeurs des lycées et collèges publics.

## Cérémonie commémorative

Le 7 mars a eu lieu une cérémonie publique organisée à Moroni pour commémorer le quatrième anniversaire du naufrage du Samson, un navire reliant les Comores à Madagascar qui s'était perdu en mer le 7 mars 2004.

## Festival des femmes en avril 2008

Le réseau Entreprendre au Féminin Océan Indien organisera en avril prochain un festival des femmes aux Seychelles. Par ailleurs, la prochaine assemblée générale annuelle de ce réseau se tiendra aux Comores en novembre 2008.

# Faits divers

## Des faux papiers depuis 1997

Un habitant de la région de Pontivy a été condamné début janvier à deux mois de prison avec sursis par le tribunal de Vannes pour détention de faux documents administratifs. Ressortissant des Comores, il était entré en France en 1997.

## Deux journalistes retenus à la DNST

Début mars, deux journalistes de l'Agence France Presse (AFP) ont été retenus dans les locaux de la Direction nationale de la surveillance du territoire (DNST). Ibrahim Youssouf, cameraman de RFO-Mayotte et photographe à Al-Watwan, a été interdit de se rendre à Anjouan. Avant lui, Elhad Said Omar, directeur de « La Gazette des Comores » et de « HZK-presse », a été retenu des heures durant au bureau de la DNST pour quelques lignes parues à la Gazette des Comores où il s'est interrogé sur l'identité réelle d'un des responsables de cette direction.

## Nafrage d'un ravitailleur

Début mars, le Taurus, un des trois cargos affrétés pour ravitailler en carburant les militaires comoriens préparant une attaque contre l'île d'Anjouan, a fait naufrage. Les autorités portuaires craignaient une pollution marine, et malheureusement, n'ont pu que constater qu'elles n'avaient pas l'équipement nécessaire pour pomper le gazole.

# Sports / Culture

## La CJSOI fête ses vingt ans

La Commission Jeunesse et Sport de l'océan indien (CJSOI) fête cette année ses 20 ans d'existence. Regroupant sept pays dont les Comores, la CJSOI a prévu d'organiser une action régionale dans chacun des sept pays membres. Ces actions culmineront avec les Jeux de la CJSOI, qui auront lieu du 27 juillet au 2 août aux Seychelles.

## Moroni blues à la Réunion

Le 15, 18 et 19 février, une soirée carte blanche à la rencontre de Moroni, capitale des Comores, était proposée à la Réunion par Soeuf Elbadawi, journaliste et auteur, avec au programme une projection vidéo, une rencontre autour de son livre et un concert.

## Une nouvelle émission sur RFO

Dès la mi-février, une nouvelle émission sera diffusée sur RFO. « Iléoi » sera un bimensuel qui proposera des documentaires réalisés dans les pays de la zone océan indien dont les Comores.

## DERNIERE MINUTE

Le colonel Bacar a été localisé à Mayotte où il a demandé l'asile politique. Aux dernières nouvelles, il est transféré à La Réunion, selon des sources proches de la préfecture de Mayotte, qui s'exprimaient au moment même où le nouveau secrétaire d'État à l'Outre-mer Yves Jégo venait d'arriver à La Réunion. Ce dernier a affirmé que la France étudiait la demande d'asile politique. Les Comores réclame l'extradition à la France pour le juger à Moroni.

L'un des vice-présidents de l'Union des Comores, Ikililou Dhoinine, a été désigné pour administrer l'île d'Anjouan dans l'attente de la mise en place d'un gouvernement de transition.